



BAC PRO SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

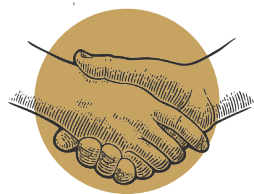
Devenir un professionnel au service de l'humain

Connaître les différents publics du secteur sanitaire & social. **Construire** son projet en vue d'une insertion socioprofessionnelle. **Acquérir** des compétences techniques et professionnelles dans le domaine sanitaire, social et de l'animation. **Obtenir** le Bac Professionnel permettant la poursuite d'études (BTS, DUT, licences, écoles spécialisées) ou l'entrée dans la vie active.

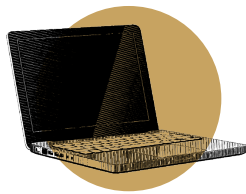
CONDITIONS D'ADMISSION

- Être issu d'une classe de 3^e, d'un CAP ou d'une 2^{de} générale et technologique.
- Être respectueux des conditions des personnes, des règles et pratiques déontologiques.
- Entretien de motivation avec le jeune, ses parents et l'équipe pédagogique, suivi de la décision du directeur de l'établissement.

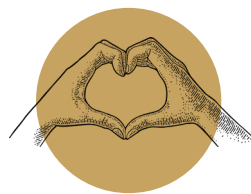
LES + DE LA FORMATION



**SUIVI INDIVIDUEL
DU PROJET**



CERTIFICATION PIX



**ÉVÈNEMENTS
CARITATIFS ET
MÉDICO-SOCIAUX**



VOYAGE ERASMUS

CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

maths, biologie, informatique, sciences physiques

Débattre à l'ère de la mondialisation

français, histoire-géographie, EMC

Développer son identité culturelle

ESC, anglais

Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

EPS, Projet collectif

MODULES PROFESSIONNELS

Raisonnement des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité de vie.

Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire.

Accompagner la personne dans ses activités et dans son organisation quotidienne.

Animer un lieu de rencontres et d'échanges.

Mettre en oeuvre des initiatives locales vectrices de lien social ou de cohésion territoriale.

MODULE D'APPROFONDISSEMENT

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

LES DÉBOUCHÉS

- Poursuite d'études en Bac+2 : BTS, DUT (diplôme de niveau 5), accès aux entrées en écoles spécialisées : IDE, AS, Auxiliaire puériculture, etc.
- Entrée dans la vie active : aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, coordinateur des activités d'aidants et accompagnement de personnes en situation de dépendance, intervenant en structures d'accueil de la petite enfance, etc.

3 ANS
DE FORMATION

L'ALTERNANCE

EN ENTREPRISE : 23 semaines en 2nd / 22 en 1^{ère} / 20 en Terminale

À LA MFR : 17 semaines en 2nd / 18 en 1^{ère} / 20 en Terminale

+ vacances scolaires

L'APPRENTISSAGE

Accessible en classe de Première et Terminale uniquement

EN ENTREPRISE : 29 semaines en 1^{ère} / 28 en Terminale

À LA MFR : 18 semaines en 1^{ère} / 20 en Terminale

CONGÉS PAYÉS : 5 semaines par an

STATUT

- Statut scolaire ou d'apprenti
- Interne ou demi-pensionnaire
- Accès possible aux aides régionales (apprentissage) ou aux bourses du Ministère (formation scolaire)
- Apprentissage et stage avec rémunération conforme à la réglementation en vigueur

